



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 octobre 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 septembre 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 octobre 2002

**Participation au dispositif pour la vie autonome des personnes
handicapées.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen
NALEM, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY,
M. Gérard ZABATTA.

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Excusés : Ces élus ayant quittés la séance sans avoir désigné de mandataires sont excusés :

M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2002

DELIBERATION D20020336

Administration Générale

**Participation au dispositif pour la vie autonome des personnes
handicapées.**

Madame Annie COUTUREAU, Conseillère Municipale Spécial Maire Adj, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Les différentes lois en faveur des personnes handicapées ont été précisées par les circulaires des 11 août 2000 et 19 juin 2001.

Une convention mobilise dans les Deux-Sèvres les financements d'un ensemble de partenaires pour notamment attribuer des aides pour le maintien et le retour en milieu de vie ordinaire des personnes handicapées. Ce dispositif doit coordonner les aides dans un fonds commun et garantir la bonne utilisation de ce fonds.

Dans les Deux-Sèvres, les partenaires sont actuellement les suivants : l'Etat, la CPAM, la MSA, le CCAS de Thouars, la Ville de Bressuire et la Ville de Niort.

Chacun des partenaires abonde le fonds commun d'aides à hauteur voulue.

Dans le cadre de la convention multipartite du 15 mars 2002, il vous est proposé de participer au dispositif à hauteur de 1525 €, pour une première phase.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou la première adjointe à signer la convention et les documents qui en découleront,
- désigner Madame Coutureau, titulaire, et Monsieur Juin , suppléant, à la commission des financeurs,
- verser au fond commun d'aides la somme de 1525 € imputée au 920-5211-65738.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	17

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
La Conseillère Municipale Spéciale
Déléguée

Annie COUTUREAU

[Ordre du jour](#)